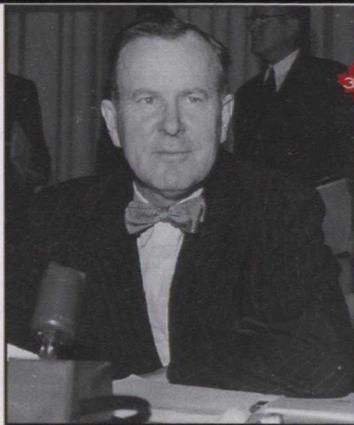


## RÉFORME DE L'ONU

*« L'Organisation des Nations Unies est seule à nous servir tous. Elle nous fournit la seule tribune mondiale consacrée à protéger et à faire progresser les droits de la personne, les libertés et à réduire et à éradiquer les causes de la pauvreté. Il dépend de nous qu'elle soit en mesure de s'acquitter de son grand rôle et de ses grandes responsabilités. Quand elle échoue, ses membres échouent. Quand elle réussit, les gens ordinaires de partout dans le monde participent à cette réussite. »*



Lester B. Pearson  
1963

Plus de 50 ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, les forces de la mondialisation confrontent l'Organisation à des défis et à des pressions que n'avaient pas imaginés ses fondateurs. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, il nous faut réinventer et non pas seulement restructurer l'ONU afin d'assurer sa crédibilité et sa pertinence dans la vie des gens. Le document « Renouveler les Nations Unies : Un programme de réformes », présenté par le Secrétaire général Kofi Annan à l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 1997, contient les propositions de réforme les plus vastes et les plus ambitieuses des 52 années de l'Organisation, et le processus de réforme devrait contribuer pour beaucoup à rebâtir la crédibilité et l'efficacité de l'ONU – lui redonnant la position noble à laquelle la destinaient ses fondateurs il y a plus de 50 ans.

Les efforts de réforme du Canada à l'ONU visent prioritairement à rendre l'ONU plus efficace et non simplement moins coûteuse; ils consistent entre autres à rationaliser le fonctionnement des services qui s'occupent de développement au Secrétariat de l'ONU, à renforcer le Conseil économique et social, à réduire les chevauchements des institutions spécialisées de l'ONU, à revoir les fonds et les programmes de l'ONU en vue d'assurer une meilleure coordination de leurs activités sur le terrain et à rationaliser l'appareil de l'ONU dans les domaines économiques et sociaux de sorte que les économies dégagées, par une plus grande efficacité, puissent être mises au service des activités de développement de l'Organisation.

Une priorité particulière du Canada est la transformation du Conseil de sécurité afin de le rendre plus équitable et représentatif, de sorte qu'il fonctionne avec cohésion, efficacité et transparence. Le Canada attache une importance toute spéciale à la nécessité d'assurer une participation significative à la prise de décisions de la part des membres dont les nationaux, militaires ou civils, sont la cible involontaire des conflits dont est saisi le Conseil.

